

Fonctionner à plusieurs sur une exploitation

Objectifs

Connaître et comprendre les différentes méthodes de fonctionnement dans un collectif agricole pour partager le travail, les investissements, les bénéfices, et les décisions

Pré-requis

Aucun

Contenu

Journée 1, 20 Janvier

Comment structurer un projet collectif, questionnements et limites de la structuration d'un collectif agricole

Présentation des sociétés agricoles, de l'entraide agricole, et des structures d'acquisition collective du foncier / Présentation de la réglementation associée

Journée 2, 21 Janvier

Présentation des conditions de réussite de collectifs agricoles en incluant l'adéquation entre les projets personnels et les projets collectifs

Définition des motivations et valeurs de chacun pour clarifier les projets personnels

Mise en regard des projets personnels et collectifs et identification des écarts

Identification des méthodes de fonctionnement mises en place au sein de chaque collectif et analyse de la manière dont sont traitées les questions de partage du foncier, de travail, de revenu, etc.

Identification des points travaillés ou à travailler, à partir des fonctionnements décrits à la séance précédente

Présentation de comment sont prises les décisions, comment circule l'information, comment sont abordés les éléments financiers, comment sont répartis les rôles.

A l'issue de la formation, chaque collectif sera en mesure d'établir un plan d'action pour définir les points à travailler et comment les travailler

Une grille d'auto-évaluation des acquis sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Apports théoriques : documents et supports écrits

Présentation orale, échanges et partage d'expérience de groupe

Salle équipée du matériel de formation (tables, chaises, vidéoprojecteur, ordinateur, paperboard...).

Le contenu de la formation sera adaptée au profil des participants, de types d'association, de projets.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Note obtenue en termes de satisfaction des précédents stagiaires (toute formation organisée en 2020 par l'ADEAR 31 confondue) : 9,64/10

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

20 janv 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

31220 Cazères

Chantal Tressera, animatrice ATAG, accompagnement de collectif agricole, Association Tarnaise Agriculture de Groupe

21 janv 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

31220 Cazères

Chantal Tressera, animatrice ATAG, accompagnement de collectif agricole, Association Tarnaise Agriculture de Groupe

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ / Téléphone _____

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Haute-Garonne

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 11/01/2021

Tarifs

Coût de la formation : 448€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

Plus de renseignements

Camille Leuret, responsable de stage
adear31@fadear.org

ADEAR 31

21 rue de la République

31270 Frouzins

06 42 29 82 06

Formation portée par l'ADEAR LR, N°OF :
91 30 02 803 30

Taux de satisfaction : %

Les midis : repas partagé / Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.



Modalités d'accès :

Merci d'envoyer ce bulletin, et votre chèque (si nécessaire)